

ERICOME PREPA 2022 - ECE - Economique

Economie, sociologie et histoire du monde contemporain  
Economie, sociologie et histoire du monde  
contemporain

AYMERIC

---

Note de délibération : 18 / 20

---

Numéro d'inscription



Né(e) le

Nom

Prénom (s)

A Y M E R I C

18 / 20

Écrisome

Épreuve : Economie

Sujet  1 ou  2  
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille  /

Numéro de table

Commencez à composer dès la première page.

Dans un article en 2014, Le libre-échange, solution de second rang, Paul Krugman explique que le libre-échange n'est certes pas optimal mais qu'il est plus souhaitable que le protectionnisme. Ici, l'économiste semble théoriser à la fois la réalité du libre-échange et celle du protectionnisme. Or n'est-ce pas contraire à l'idée de Paul Bairoch ?

Selon Paul Bairoch, le libre-échange est « une théorie sans réalité et le protectionnisme, une réalité sans théorie ». Le libre-échange est la libre circulation des biens et services entre les pays alors que le protectionnisme est l'ensemble des règles qui visent à limiter ou interdire ces échanges. Ainsi pour Paul Bairoch, le libre-échange ne serait qu'une théorie ne correspondant à aucune réalité et le protectionnisme serait une réalité qui ne résulterait d'aucune théorie.

Toutefois, pour bien analyser cette pensée, il est primordial d'étudier les théories et les réalités de ces deux concepts, ainsi que leur évolution dans le temps. Alors seulement nous pourrions voir si cette analyse est sensée ou si elle réduit trop le concept de libre-échange et de protectionnisme. Ainsi n'est-il pas trop réducteur d'affirmer que le libre-

échange n'est uniquement qu'une théorie et que le protectionnisme n'est une simple réalité ne résultant d'aucune réflexion? Ne sont-ils <sup>qu'</sup> pas des concepts plus complexes?

Historiquement, les théories classiques du libre-échange sont effectivement en décalage par rapport à la réalité. <sup>Et</sup> le protectionnisme est le résultat de plusieurs théories. (I). Cependant la réalité des années 1930 a évincé les théories sur le protectionnisme et celles sur le libre échange se sont de plus en plus inspirées de la réalité\* (II). Désormais, les théories du libre-échange décrivent exactement la réalité et englobent avec elles le protectionnisme, qui est devenu un moyen d'action au sein même du libre-échange. (III)

Les théories classiques du libre-échange ne sont pas en adéquation avec la réalité (I. A) et le protectionnisme s'est développé jusque dans les années 1850 grâce à de nombreuses théories (I. B).

La théorie fondatrice du libre-échange est celle des avantages absolus d'Adam Smith. Dans son ouvrage, Recherche sur les causes et la nature de la richesse des Nations, en 1776, l'économiste britannique explique que chaque pays a intérêt à

\* durant les Trente Glorieuses.

se spécialiser là où son avantage absolu de production est le plus fort. Cette théorie est complétée par celle des avantages comparatifs de David Ricardo en 1817 dans son livre, Les Principes d'économie politique et de l'impôt. Pour ces deux auteurs, le libre-échange est souhaitable pour tous car il permet une hausse des profits et ainsi une hausse globale des rémunérations. L'économiste Samuelson va d'ailleurs parler de convergence des niveaux de vies des nations avec le modèle HOS dans son ouvrage L'Économie. Néanmoins, ces théories classiques du libre-échange se fondent sur trois hypothèses qui ne correspondent pas à la réalité : l'immobilité des facteurs de production à l'échelle internationale, les rendements constants et la concurrence pure et parfaite. En effet, les classiques considèrent que l'augmentation de la quantité des moyens de productions n'influe en rien le coût unitaire de production. Or en réalité, les coûts unitaires dépendent évidemment de la quantité produite comme l'explique Alfred Marshall en 1890 dans son livre, Principes d'économie politique, et qui introduit la notion de rendements croissants internes et externes. ~~Les théories classiques du libre-échange sont donc~~, le libre-échange définie par les théories classiques et donc bien une simple « théorie sans réalité » à cause des trois hypothèses. Mais qu'en est-il du protectionnisme à la même époque ?

Jusqu'à dans les années 1850, la tendance mondiale était au protectionnisme. Mais cette tendance n'est pas le fruit du hasard : elle résulte de certaines théories. La plus connue est celle de Frédéric List et du protectionnisme éducatif. Cette théorie préconise un protectionnisme temporaire pour les pays en retard de développement avant de pouvoir

arriver ses frontières et faire face à la concurrence. C'est cette théorie qui a permis la Zollverein en 1834, c'est-à-dire l'union douanière des régions allemandes. A noter que la Zollverein a signé un traité de libre échange avec la France en 1862 ce qui prouve que ce protectionnisme était temporaire et donc totalement en accord avec la théorie de Frédéric List. Ce dernier s'est d'ailleurs inspiré de l'économiste américain Alexander Hamilton qui à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle préconisait un protectionnisme par protéger l'industrie américaine dans son livre Rapport sur les Manufactures. Cette théorie est à l'origine des nombreux droits de douane instaurés par les Etats-Unis à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Avant 1914, le protectionnisme était donc une réalité qui dépendait entièrement des théories, notamment celle du protectionnisme éducatif.

Si le libre-échange d'un point classique n'était qu'une simple théorie et que le protectionnisme résultait de celle-ci, la tendance semble avoir changé dès 1930. La réalité du protectionnisme a évincé toutes nouvelles théories sur celui-ci (II.A) et les théories du libre-échanges se sont de plus en plus inspirées de la réalité (II.B)

Après le krach boursier de Wall Street en 1929, le monde économique a subi une forte récession. Pour lutter contre celle-ci, de nombreux pays ont eu des réflexes protectionnistes. Toutefois, le problème est que ces mesures ont aggravé la situation. En effet, en 1930 les Etats-Unis ont par exemple instauré le Tarif Hawley-Smith avec un droit de douane de 58%. Or de 1930 à 1932 le chômage

Numéro d'inscription

5 0 3 6 7 8

Né(e) le

2 2 / 0 3 / 2 0 0 2

Signature



Nom

M A S S O N

Prénom (s)

A Y M E R I C

18 / 20



Épreuve :

Economie

Sujet

 1

ou

 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

0 2 / 0 3

Numéro de table

5 1

Commencez à composer dès la première page.

américain est passé de 0% de la population active à 25%. Ainsi, les mesures protectionnistes ont aggravé la situation. Dès lors, le protectionnisme n'était plus soutenu par des théories et ce presque, du moins par les Pays développés en Economie de Marché (PEM), disparu de l'économie au cours des Trente Glorieuses.

On pourrait donc affirmer comme Paul Baran que le protectionnisme est désormais (nuance par rapport à l'économiste) dépourvu de théorie. Or l'exemple des Trente Glorieuses nous prouve que sans théorie, la réalité du protectionnisme est fortement remise en cause. Les années 1930 ont donc fait en partie disparaître les théories du protectionnisme ce qui a entraîné une forte restriction de ce dernier et ce qui nous prouve que la protectionnisme ne peut-être dissociée de ses théories. réalité du

En parallèle du déclin des théories protectionnistes, les théories du libre-échange se sont de plus en plus rapprochées de sa réalité. Ces nouvelles théories ont surtout contredit petit à petit les hypothèses irréalistes des théories classiques. La première hypothèse démentie est celle de la concurrence pure et parfaite. Dans son ouvrage The Theory of Monopolistic Competition en 1933

l'économiste Chamberlin parle de concurrence monopolistique, c'est-à-dire de concurrence qui se réalise sur le produit et non plus sur le prix. Désormais, le libre-échange se réalise aussi avec des produits du même secteur. Bernard-Lasserre Duchêne parlera de demande de différence de la part des consommateurs pour expliquer les échanges internationaux. Enfin les idées keynesiennes s'imposent durant les Trente Glorieuses en affirmant que le marché est imparfait, de part des asymétries d'informations et que la concurrence n'y fait pas exception. Ainsi, en plus de remettre en cause l'hypothèse classique de la concurrence pure et parfaite, les nouvelles théories du libre-échange visent à expliciter la réalité même des échanges internationaux avec la concurrence monopolistique et la demande de différence. Dès lors, la réalité du libre-échange n'est plus différente de sa théorie, ~~ce qui s'oppose~~ car celle-ci s'inspire directement des faits réels. Cette affirmation s'oppose donc à la pensée de Paul Barbach.

Désormais, les théories du libre-échange correspondent exactement à sa réalité (III. A) et intègrent avec elles un certain protectionnisme (III. B)

La nouvelle théorie du commerce international, que

l'on peut lier à celle du libre-échange, se fonde sur les travaux de Paul Krugman. Dans son ouvrage, Market Structure and International Trade en 1985, l'économiste étudie le libre-échange avec trois hypothèses: la mobilité des facteurs de production à l'internationale, la concurrence imparfaite et surtout les rendements croissants.

En effet, par Paul Krugman la taille des moyens de productions joue un rôle sur le coût unitaire de production. Cette théorie explique donc la réalité des échanges internationaux et pourquoi par exemple, certaines entreprises cherchent une situation de monopole (pour obtenir un pouvoir de marché plus important). En construisant son travail sur des hypothèses réalistes, Paul Krugman élabore une théorie du libre-échange qui correspond exactement, du moins pratiquement à la réalité. De nos jours, le protectionnisme n'est donc plus « une théorie sans réalité »: c'est une réalité que l'on a réussi à correctement théoriser pour désormais le faire perdurer. Et dans cette nouvelle théorie du libre-échange, le protectionnisme n'a pas disparu.

Les nouvelles théories du libre-échange ne cherchent plus à montrer que ce dernier est supérieur au protectionnisme, elles cherchent à rendre compte de la réalité. Or dans cette réalité, il se peut que le protectionnisme ait un rôle à jouer. En effet, le modèle Spenser explique que dans certaines situations, un Etat peut avoir intérêt à subventionner une entreprise nationale pour qu'elle puisse entrer sur un secteur d'activité fermé. Si subventionner une entreprise n'est certes pas comparable à des droits de douanes, cela reste



une faible action protectionniste qui semble être en partie acceptée par les théories du libre-échange. Et par conséquent, ce type d'action économique correspond à la réalité du libre-échange. En effet, l'État Français a par exemple subventionné Air France pour pouvoir concurrencer l'américain Boeing. Enfin, si elles se font plus rares, les théories protectionnistes n'ont pas totalement disparu avec des auteurs comme Nicholas Kaldor ou Maurice Allais qui défendent encore une certaine restriction des échanges internationaux. De plus, la bataille commerciale entre les États-Unis et la Chine a donné jour à certains droits de douane comme en 2010 avec des taxes sur certaines importations chinoises aux États-Unis. Au final, la réalité du protectionnisme s'est certes affaiblie mais elle dépend à la fois de théories protectionnistes et de libre-échange.

Pour conclure, le libre-échange était en effet « une théorie sans réalité », c'est-à-dire qui ne correspondait pas aux faits, avec la théorie classique tandis que le protectionnisme était une réalité qui suivait à la lettre les théories. Toutefois, les Trente Glorieuses ont vu l'essor de nouvelles théories du libre-échange qui ont décrit ce dernier de manière de plus en plus correcte, alors que le protectionnisme s'est affaibli suite à la fin de ses théories, nous prouvant ainsi qu'il n'est pas qu'une « réalité sans » ces dernières. Désormais, les théories du

\* désormais

Numéro d'inscription

503678

Signature

Né(e) le

22 / 03 / 2002

Nom

M A S S O W

Prénom (s)

A Y M E R I C

18 / 20



Épreuve : Economie

Sujet  1 ou  2  
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 03 / 03

Numéro de table 51

Commencez à composer dès la première page...

libre-échange s'inspirent directement de la réalité et intègrent avec elles le protectionnisme qui dépend de théories protectionnelles et de libre-échange. Au final, l'affirmation de Paul Barroch n'est pas fautive, mais elle correspond à un libre-échange de l'époque des théories classiques et à un protectionnisme plus actuel.

Si Paul Barroch se questionne sur la ~~part~~ théorie du protectionnisme, il sera effectivement intéressant de voir si les droits de douane ne vont pas devenir "une arme" dans la bataille commerciale entre la Chine et les États-Unis.

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

18 / 20

A large rectangular area with a black border, containing horizontal blue lines for writing. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page, leaving a small margin at the bottom.



